

Droits à la vie privée

Le **Système des écoles publiques de la Ville de New York (NYCPS)** prend très au sérieux la confidentialité des informations relatives à votre enfant. Protéger la vie privée des élèves signifie que les détails personnels, le dossier scolaire et d'autres informations sensibles concernant votre enfant doivent être conservés en toute sécurité.

En tant que parents, tuteurs ou tutrices d'élèves du NYCPS, vous disposez de droits importants qui aident à protéger les informations personnelles et scolaires de votre enfant.

Voici vos neuf droits les plus importants en matière de confidentialité :



Droit d'accès à l'information

Vous pouvez consulter le dossier scolaire de votre enfant, ses notes, son assiduité, ses rapports disciplinaires et son Programme d'éducation personnalisé (IEP).



Droit à des informations sécurisées

Les informations relatives à votre enfant sont protégées lorsqu'elles sont transmises et stockées.



Droit d'être informés en cas de questionnaires effectués auprès des élèves

Vous avez le droit d'accepter ou de refuser la participation de votre enfant à des questionnaires et à des tests concernant des sujets sensibles.



Droit de modifier le dossier scolaire

Si vous pensez que des informations contenues dans le dossier scolaire de votre enfant ne sont pas correctes ou enfreignent son droit à la vie privée, vous pouvez demander à ce qu'elles soient modifiées.



Droit à ce que vos données ne soient pas vendues

Les informations concernant votre enfant ne peuvent pas être vendues ou utilisées à des fins commerciales, marketing ou publicitaires.



Droit d'être informés de vos droits

Au début de chaque année scolaire, vous recevrez des informations sur vos droits à la vie privée conformément aux lois et réglementations locales, fédérales et d'État.



Droit à une non-divulgence des informations

Le NYCPS a besoin de votre consentement écrit avant de partager les informations de votre enfant. Certaines exceptions existent, notamment pour les informations contenues dans l'annuaire et les urgences en matière de santé et de sécurité.



Droit d'être informés en cas de violations de données

Le NYCPS vous informera si des informations concernant votre enfant ont été exposées à une violation des données ou partagées avec une personne non autorisée à les recevoir.



Droit à déposer une plainte

Vous pouvez déposer une plainte concernant un éventuel usage abusif des données de votre enfant auprès du NYCPS, du Département de l'Éducation de l'État de New York ou du Département de l'Éducation des États-Unis.

Pour en savoir plus, allez sur :
schools.nyc.gov/StudentPrivacy